

# A chaque ferme son système et ses possibilités d'être plus autonome en aliments

## Comment voyez-vous l'alimentation de votre bétail dans 5-10 ans ?

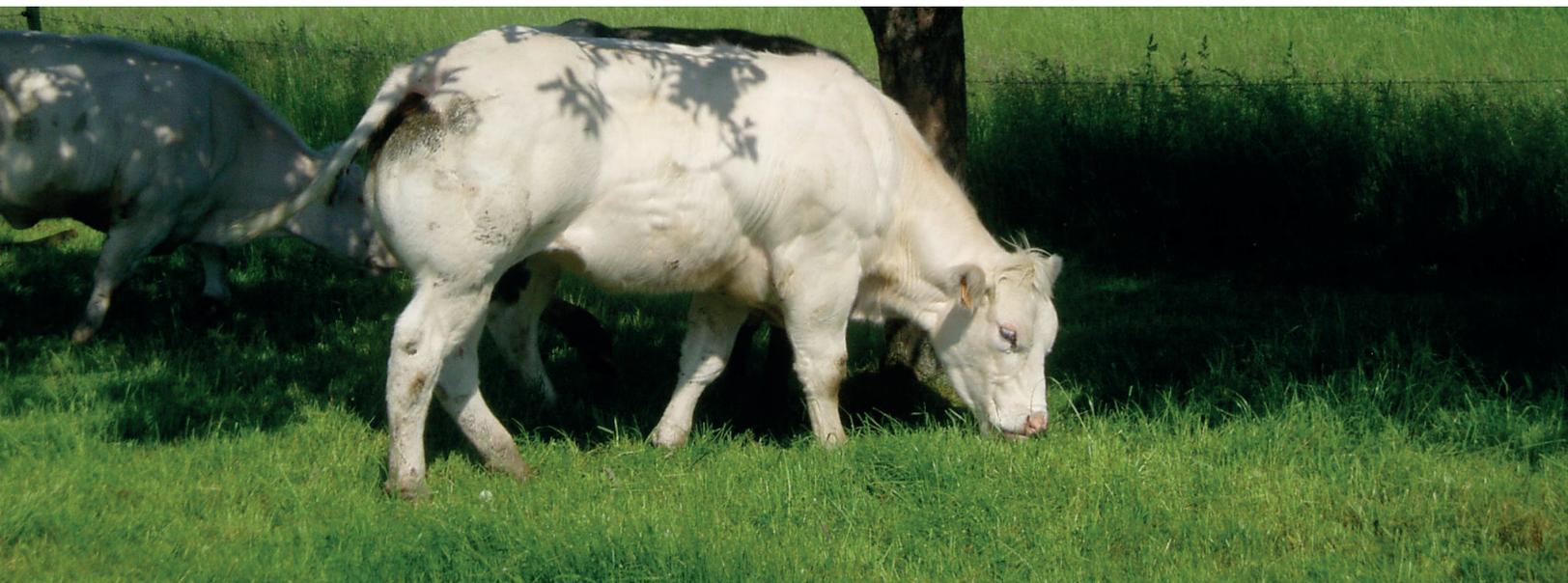
Posée aux éleveurs participant à un réseau de groupes autonomie alimentaire lancés par les GALs, cette question apporte de multiples réponses.

Certains mentionnent une motivation de relocaliser la production des aliments du bétail pour minimiser **l'impact sur l'environnement**, d'autres y voient une possibilité de diminuer leur **quantité de travail**, beaucoup évoquent **l'intérêt économique** de cette démarche en évitant les fluctuations des prix du marché des produits achetés ou en diminuant les frais d'aliments grâce à des fourrages auto-produits de meilleure qualité. Enfin, quelques-uns désireux de **maîtriser et de connaître la qualité de tous les aliments** qu'ils donnent à leur troupeau y voient une démarche de transparence vis-à-vis du consommateur.

Toutes ces aspirations sont différentes mais ont un élément en commun : la recherche de davantage d'autonomie alimentaire ! Pour répondre à cette demande, trois GALs (groupe d'action locale) - le GAL Condroz Famenne en région Cinacienne, le GAL Nov'Ardenne en région Libramontoise et le GAL Tiges et Chavées en région Gesvoise - ont élaboré avec leurs partenaires des projets pilotes permettant aux fermes de trouver des pistes concrètes pour augmenter la part auto-produite de leurs aliments. Ces éleveurs ont ainsi pu bénéficier à la fois d'un conseil individuel (en collaboration avec Fourrages Mieux, le centre Michamps ou l'OPA) et d'une série de rencontres de groupe favorisant le partage d'expériences sur l'une ou l'autre pratique d'autonomie alimentaire.

Vous pourrez découvrir ici certaines de ces pratiques à travers des témoignages d'éleveurs que nous avons regroupés en quatre catégories :

- **Produire plus de fourrages** avec par exemple des prairies sous couvert.
- **Mieux valoriser l'herbe** en utilisant du pâturage tournant dynamique ou en choisissant des mélanges fourragers adaptés à son système agricole.
- **Produire plus de ressources protéiques** via l'implantation de luzerne, l'association de mélanges céréales protéagineux ou par le remplacement du soja par le colza.
- **Adapter la conduite de son troupeau** en travaillant sur la rusticité de ses vaches.



## Mais comment s'assurer que certaines de ces pratiques s'inscrivent dans le fonctionnement de sa propre ferme ?

*En apprenant à connaître ses aspirations, ses motivations, ses priorités pour mieux profiter de l'expérience des autres.*

Il y a toujours des pratiques d'autonomie adaptées à chaque ferme mais pour cela deux conditions sont nécessaires : d'une part, le fait de pouvoir se projeter sur un idéal et d'autre part, le fait de savoir partager avec les autres pour confronter cet idéal à leurs expériences et apprendre de leurs erreurs et réussites.

C'est pourquoi le premier objectif de ces fiches est de présenter les expériences menées par les éleveurs, leurs réussites mais aussi leurs difficultés et les conseils pratiques qui en découlent. Si vous désirez davantage d'informations, n'hésitez pas à les contacter directement et à aller voir sur place leurs résultats.

Ces témoignages ne sont donc pas des fiches techniques à proprement parler, avec des recettes transposables telles quelles à n'importe quelle ferme. Si vous voulez vous aussi bénéficier d'une analyse personnalisée des possibilités de votre ferme en termes d'autonomie alimentaire, n'hésitez pas à contacter le GAL qui travaille sur votre commune. Vous pouvez également contacter directement nos partenaires Fourrages Mieux ou le Centre de Michamps (contacts à l'arrière de cette farde) pour bénéficier d'un conseil technique, étudier la faisabilité d'une pratique ou encore avoir une vue d'ensemble des résultats des essais menés dans votre région.

**GAL Condroz Famenne** (Hamois, Havelange, Ciney, Somme-Leuze)

0486 527 455 | [coordination@condroz-famenne.be](mailto:coordination@condroz-famenne.be)

**GAL Pays des Tiges et Chavées** (Assesse, Gesves, Ohey)

083 670 341 | [info@tiges-chavees.be](mailto:info@tiges-chavees.be)

**GAL Nov'Ardenne** (Libin, Libramont, Saint-Hubert, Tellin)

061 860 316 | [info@novardenne.be](mailto:info@novardenne.be)



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER | Financée par la Wallonie et l'Union européenne  
Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales